

(Séance du 24 mars 2009)

Interpellation Yves Ferrari et consort - Energies renouvelables versus la FRE et la HES-SO

Développement

M. Yves Ferrari : — Il y a quelque temps, vous avez reçu une invitation à suivre un forum intitulé "L'énergie, c'est quoi ?" dont le but est d'expliquer ce qu'est l'énergie ; il se tiendra le 4 mai. Ce forum est mis en place par deux institutions. Il y a, d'une part, la Fédération romande de l'énergie ; elle est libre de développer les thèses qu'elle souhaite ; néanmoins, si vous allez sur son site, vous vous rendrez très vite compte qu'il ne s'agit pas d'une fédération qui tend à favoriser les énergies renouvelables. D'autre part — c'est ce qui est plus inquiétant — il y a la HES-SO. Celle-ci est largement financée par nos impôts, donc par le canton. D'ailleurs, ce dernier a toujours joué un rôle modèle dans la HES-SO. Il est dès lors surprenant de savoir qu'une partie de notre financement à la HES-SO sera utilisé pour la mise sur pied de rencontres qui vont, très schématiquement, favoriser les énergies nucléaires ou en tout cas décrédibiliser les énergies renouvelables. Considérant les efforts que tente de faire le canton dans ce domaine, Béatrice Métraux et moi-même interrogeons le Conseil d'Etat sur le rôle que doit jouer la HES-SO, financée par notre canton, et sur ce que le Conseil d'Etat entend faire, le cas échéant, pour rappeler cette institution à des sentiments meilleurs. La HES-SO pourrait ainsi développer, le cas échéant, un certain nombre de thèses que le Conseil d'Etat essaie de mettre en avant, notamment dans le cadre de ce parlement, mais aussi ailleurs, en travaillant sur son programme de législation. Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de répondre dans les délais, et si possible même avant le 4 mai, date à laquelle cette petite agape doit avoir lieu, aux six questions posées par Béatrice Métraux et moi-même.

L'interpellation est renvoyée au Conseil d'Etat qui y répondra dans un délai de trois mois.